Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 3 (1915)

Heft: 31

Artikel: Ce que disent les journaux féministes...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-250635

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'inquiétude règne dans tous; mais que sont ces souffrances à côté de l'amertume d'une paix insuffisante? Celle-ci ne saurait que les rendre inutiles.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous portons nos deuils, c'est avec reconnaissance que nous perpétuerons leur souvenir; ce serait les trahir que songer à la paix avant que cette paix ne puisse consacrer les principes du droit.

Pour que les générations prochaines recueillent les fruits de cet élan magnifique d'abnégation et de mort, les femmes françaises soutiendront le combat aussi longtemps qu'il sera nécessaire. En ce moment, unies à ceux qui luttent et qui meurent, elles ne sauraient s'associer à un geste de paix. On disait la France affaiblie par la discorde: le jour où elle a dû accepter la guerre, elle s'est trouvée une pour la défense d'une cause qui dépasse les limites de son territoire.

Vous comprendrez alors pourquoi, tout en rendant hommage à la générosité de vos intentions, nous ne pouvons ni ne voulons rompre cette union. Vous respecterez le sentiment qui nous fait agir, il part du plus profond de notre conscience.

Pour le Conseil national des Femmes françaises:

La Présidente: Julie Siegfried;
La Secrétaire générale: G. Avril de Sainte-Croix.

Pour l'Union française pour le Suffrage des Femmes:

Mmes de Witt-Schlumberger, présidente; Le Verrier, vice-présidente; Misme, vice-présidente; Brunschvicg, secrétaire générale; Rebour, secrétaire générale adjointe; Desavit, trésorière; Pichon-Landry, secrétaire; Thuillier-Landry, secrétaire.

D'autre part, Mrs. Fawcett, la très distinguée présidente de l'Union nationale des sociétés suffragistes (Union qui comprend 602 sociétés et plus de 52,000 membres en Angleterre) expose dans la *Common Cause* du 23 avril pourquoi l'Union nationale n'a pas voulu adhérer à ce congrès, même au prix de la démission de plusieurs des membres de son comité. « C'est, dit-elle, et « quoi qu'on en ait pu arguer, un congrès pour la paix, et si tout « être normal est et doit être pacifiste, la majorité de la nation « estime que tant que la Belgique et une grande partie de la « France sont aux mains de l'Allemagne, le moment n'est pas « venu pour faire de la propagande en faveur de la paix. De « plus, il n'a pas été organisé par l'Alliance internationale pour « le Suffrage des femmes, et les Sociétés nationales affiliées de « France, de Belgique, de Serbie, d'Allemagne et d'Angleterre [1] « y ont refusé leur adhésion. Et il est plus que problématique « que, dans ces circonstances, ce congrès puisse produire le « résultat de compréhension mutuelle et de bienveillance entre « les nations qu'on en attend. Le travail de l'Union nationale, « dans ces temps difficiles et troublés est ailleurs, et je demande « à nos membres adhérents de s'y consacrer de toute leur « énergie. »

Après ces déclarations, répétons encore une fois pourquoi nous, féministes suisses organisées, nous avons toujours été opposées à ce congrès. Quand, dans le courant de l'hiver, on nous proposa, de Hollande et d'Angleterre, de remplacer le Congrès suffragiste international de 1915, qui ne pouvait avoir lieu à Berlin, par un congrès à la Haye, le Comité de l'Association nationale suisse pour le Suffrage fut unanime à refuser, craignant, non pas tant les complications d'ordre matériel qui pourtant, certes, étaient grandes, que les chocs, les heurts qui ne pouvaient manquer de se produire entre femmes de pays belligérants, toutes vibrantes de patriotisme, et par cela même plus facilement sensibles et passionnées. L'intérêt même de la grande idée du suffrage nous commandait de la tenir au-dessus de ces rencontres en temps inopportun. Notre refus en ayant ainsi appuyé beaucoup d'autres, les organisatrices du Congrès décidèrent alors de faire une simple réunion de femmes venues là à titre individuel ou représentant des associations isolées, et leur programme se précisa dans un sens pacifiste. C'est pourquoi, aux motifs de notre premier refus, vinrent, pour la majorité d'entre nous, personnellement consultées, s'en ajouter d'autres : 1° la conviction profonde qu'une paix à tout prix serait néfaste à la paix durable que nous voulons, et rendrait inutile tant de sacrifices parce qu'elle consacrerait un régime d'injustice et de droit du plus fort; 2° la désapprobation de résolutions auxquelles l'inscription au Congrès impliquait l'adhésion, et qui desservaient l'idée suffragiste, en demandant, non seulement que des femmes fussent admises à la future Conférence de la Paix, mais encore que celle-ci émît un vote en faveur du suffrage féminin; 3° la conviction que, les congressistes ne pouvant parler au nom des femmes de leur pays, puisque les grandes associations nationales avaient refusé de se faire représenter, ce réel effort ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau, une série de discours académiques, et que le temps et les forces des féministes étaient, maintenant tout spécialement, trop précieux pour être ainsi répandus.

Ces objections, formulées par la majorité d'entre nous, ne nous ont pas empêchées, qu'on nous comprenne bien, d'admirer la générosité idéaliste des organisatrices du Congrès, parmi lesquelles nous comptons quelques-unes de nos meilleures amies internationales. Leur opinion n'étant pas la nôtre, nous la respectons. Et nous nous abstenons.

Au reste, d'après les nouvelles reçues au moment où nous écrivons ces lignes, la majorité des congressistes auraient été des Hollandaises. Il n'aurait guère participé aux réunions qu'une cinquantaine d'Américaines, une trentaine d'Allemandes et deux Anglaises, le gouvernement britannique ayant refusé des passeports au dernier moment.

* * *

Dans le même ordre d'idées, nous avons appris par quelques journaux socialistes que du 25 au 27 mars une conférence internationale de 28 femmes socialistes s'est réunie à Berne, dans le plus grand secret. Il est à noter que la délégation allemande a déclaré qu'elle participait aux travaux sous sa seule responsabilité, mais avec la conviction d'avoir la majorité écrasante des femmes de la Social-démocratie derrière elle. Officiellement, la direction du parti allemand avait refusé de se faire représenter.

La résolution présentée par Clara Zetkin et votée par la conférence a demandé « une paix sans annexion, sans conquêtes, « reconnaissant aux peuples et aux nations le droit de la libre « disposition d'eux-mêmes », et fait appel, en vue de cette paix, aux femmes socialistes de tous les pays.

E. Gd.

Ce que disent les journaux féministes...

Nous inaugurons dans ce numéro et sous ce titre une nouvelle rubrique qui, grâce au concours régulier de deux collaboratrices dévouées, va nous permettre de tenir nos lecteurs au courant et d'une façon très exacte de ce qui se passe de plus intéressant au point de vue féministe.
(*Réd.*)

Le Sénat français et la Chambre des députés ont voté une loi autorisant les soldats et les marins mobilisés à se marier par procuration. (*La Française.*)

[1] Et de Suisse! (*Réd.*).

* * *

Le Storthing norvégien a décidé que les enfants naturels auront le droit d'hériter de leur père et de porter son nom.

(Die Frauenfrage.)

* * *

Une femme a été nommée par le gouvernement suédois, membre d'une Commission chargée d'étudier une réforme du droit de famille.

(Die Frau der Gegenwart.)

* * *

Vœu présenté au Parlement par le Comité du Conseil national des Femmes françaises:

« Le Conseil national des Femmes françaises approuve hautement « les décrets que le gouvernement vient de rendre pour la suppression « de l'absinthe et la limitation des débits de boissons alcooliques; il « émet le vœu que le Parlement ratifie des mesures attendues depuis « longtemps et réclamées, à l'heure actuelle, par le pays tout entier. »

(L'Action Féminine.)

* * *

Les femmes de Bielefeld (Allemagne) ont fait couvrir de signatures féminines une pétition demandant l'interdiction de la vente de l'eau-de-vie dans la localité et le cercle. Les autorités ne leur ont pas accordé tout ce qu'elles désiraient, mais les heures de débit d'eau-de-vie ont été limitées de 11 heures du matin à 7 heures du soir.

(Die Frauenfrage.)

* * *

Le gouvernement allemand a saisi une brochure anti-militariste de Frieda Perlen, présidente de la Société de la Paix des Femmes allemandes. Celle-ci demandait aux femmes d'Europe de créer un mouvement pour mettre fin à la guerre. *(La Française.)*

* * *

Une dépêche de Berne au *Morning Post* annonçait dernièrement que de nombreuses ouvrières avaient fait une importante manifestation contre la guerre dans les rues de Berlin. *(La Française.)*

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe *avant le 1er de chaque mois, dernier délai.*

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Le grand succès du mois écoulé a été pour nous la séance du 28 avril sur *l'Impôt de guerre.* Les noms des deux conseillers nationaux, MM. Horace Micheli et Jean Sigg, qui avaient si courtoisement répondu à notre appel, avaient attiré un nombreux public, en majorité masculin, à la Maison Communale de Plainpalais; la Société d'étudiants de Zofingue avait convoqué ses membres à cette séance, et, grâce au fait que notre Association était la première à organiser une discussion publique sur ce sujet dans notre ville, ceux-là même qui ne comprennent pas que des femmes puissent s'intéresser à un impôt qu'elles payeront, mais qu'elles ne voteront pas, ont été atteints par notre propagande. C'est ainsi qu'un grand quotidien, qui avait inséré notre premier communiqué sans même mentionner notre Association, a publié ensuite un long et exact compte-rendu de cette séance, sous ce titre: *Impôt de guerre et suffrage féminin.* — L'Assemblée générale de notre Association a été fixée au mardi 25 mai, dans les salles de la Taconnerie, et nous espérons, après la partie administrative, pouvoir faire traiter par un orateur compétent le sujet si actuel de la *Neutralité.* — Enfin, les travaux de la Commission de la Paix ont abouti à la rédaction de vœux précis, qui seront communiqués pour étude à l'Assemblée générale suisse de Bienne, vœux concernant notamment l'application des principes démocratiques à la conclusion des traités internationaux; la constitution d'un Parlement des nations ayant pour but de traiter des problèmes généraux qui intéressent les relations entre les nations, et comprenant une représentation des femmes; les engagements à prendre par les puissances signataires de la prochaine Conférence de la Paix, quant au régime futur de droit et d'arbitrage; le rôle de la Suisse à cette Conférence, etc., etc. E. Gd.

Union des Femmes. — Très intéressante assemblée générale, jeudi 29 avril, à notre local. On a pu se rendre compte, en entendant la lecture des différents rapports, combien intense et variée a été l'activité de l'Union en 1914-1915. Mentionnons le rapport du Bureau de placement, présenté par Mme Chaponnière-Chaix, et dont les principales statistiques sont publiées *in extenso* dans ce numéro du *Mouvement Féministe;* le rapport sur l'activité du Bureau auxiliaire de surveillance (assistante de police), présenté par Mme Schreiber-Favre, avocate; celui de la Commission de la Paix, dont l'étude et la discussion approfondie ont dû être renvoyées à une séance spéciale; et enfin, celui de l'Ouvroir. La plus grande activité continue à régner dans les ateliers du quai de la Poste, en partie grâce à une commande de 2500 sacs que la Croix-Rouge genevoise compte offrir aux grands blessés. La confection des chaussures en raphia donne dès maintenant des résultats intéressants, les ouvrières devenant assez habiles pour que le prix de revient se rapproche d'un prix de vente normal, soit pour une paire de pantoufles de fillette, 2 fr. 40 de main d'œuvre (1 fr. 20 [4 h.] de tressage, 1 fr. 20 [4 h.] de couture), et 25 c. de matière première (raphia et doublure). Souples, fortes, résistantes et légères, ces chaussures peuvent servir pour le jardin, la maison, le bain, et pourront certainement remplacer, dans bien des cas, la chaussure de cuir, maintenant d'un prix si élevé. De création plus récente, l'atelier des cartonnages employe maintenant régulièrement 6 ouvrières horlogères, qui se montrent très exercées à coller, découper ou reproduir au pochoir des modèles de jeux pédagiques; mais la période d'études, de recherches est actuellement loin d'être déjà terminée. Tous ces objets doivent être exposés, lors de la vente, qui a lieu le 6 mai, juste au moment où l'on met sous presse le *Mouvement Féministe,* et dans laquelle on espère vendre jusqu'au dernier des lainages et des vêtements utiles, confectionnés à l'Ouvroir depuis trois mois. — Dans un autre ordre d'idées, l'Union organise, de concert avec l'Association pour le Suffrage féminin, une conférence sur ce sujet: *La Parisienne pendant la guerre.* Mme Marthe Pattez, secrétaire de rédaction à *la Française,* viendra parler de l'admirable travail patriotique, social et économique accompli par les femmes de Paris, le mardi 11 mai, à 5 h., dans la salle de l'Athénée, et une entrée sera perçue au profit des réfugiés français.

E. Gd.

Section genevoise de la Croix-Rouge suisse. — Son activité depuis la guerre a consisté à organiser à Genève la collecte pour la Croix-Rouge suisse, qui a produit jusqu'à ce jour dans notre ville environ fr .30,000. Avec le concours de nombreuses dames de bonne volonté, de dons en argent et en nature, elle a travaillé activement pour la confection de sous-vêtements pour nos soldats suisses, et a pu envoyer pour eux environ 15,000 objets aux dépôts de la Croix-Rouge suisse. Elle tient à la disposition de celle-ci un lazaret complet de seize lits. Elle a confectionné depuis le mois d'août environ 8000 pièces de linge pour hôpitaux. Elle en conserve une partie pour le cas de besoin. Elle a fait des dons à des lazarets en Suisse; a donné en outre environ 2500 objets, linge et sous-vêtements à des ambulances françaises où travaillaient des médecins suisses. Des dons ont été faits par elle aux internés civils, traversant Genève. Elle a envoyé des infirmières à Aix-les-Bains, à Vichy et à Gex, et eût été à même d'en envoyer davantage. Elle a offert des infirmières à l'Allemagne, qui, en étant suffisamment pourvue, a refusé avec remerciements.

Grâce à un travail et à une souscription en argent et en nature, ouverte à la Croix-Rouge genevoise, pour la Serbie, le Comité a pu envoyer, par l'entremise du docteur Kuhne, à la Croix-Rouge serbe, environ 4000 objets, linge et vêtements, ainsi qu'une somme de fr. 1,800 environ. Le Comité de la Croix-Rouge genevoise a été chargé par la Croix-Rouge suisse d'organiser, du 2 au 11 mars, à la gare de Genève, le service de ravitaillement pour les 2658 grands blessés ou invalides de la guerre, allemands et français, se rendant dans les trains militaires suisses, de Constance à Lyon, et de Lyon